



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

ARRÊTÉ

portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'Éducation nationale

La ministre de l'Éducation nationale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 modifié portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 6 janvier 2023 modifié susvisé est modifié comme suit :

1. Au titre de la fédération syndicale unitaire (FSU)

a) Marie DENIS est désignée en qualité de représentant titulaire en remplacement d'Anne FABRÉGA

b) Saphia GUERESCHI est désignée en qualité de représentant suppléant en remplacement de Marie DENIS.

7. Au titre de solidaires unitaires & démocratiques (SUD) Éducation

Lire Benjamin BAUNÉ en lieu et place de Benjamin BEAUNÉ.

Article 2

L'article 4 de l'arrêté du 6 janvier 2023 modifié susvisé est modifié comme suit :

1. Au titre de la fédération syndicale unitaire (FSU)

Marie DENIS est désignée en qualité de représentant titulaire en remplacement d'Anne FABRÉGA.

Pour la ministre de l'Éducation nationale,
et par délégation

La cheffe de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines

Fait à Paris, le **31 OCT. 2024**



Florence DUBO